



« Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit à la main un tambourin, et toutes les femmes vinrent après elle, avec des tambourins et en dansant » (Exode 15 : 20). C'est une personne certainement peu connue qui est au centre de la veillée aujourd'hui : Marie, la sœur d'Aaron, et par conséquent aussi la sœur de Moïse. Ce dernier avait conduit le peuple hors de la captivité égyptienne. La sortie d'Égypte était une grande victoire. Le peuple n'était pas seulement délivré de la servitude, mais l'armée égyptienne avait également vécu une importante défaite. Tandis que le peuple d'Israël a pu traverser la mer Rouge à pied sec, l'armée égyptienne s'est noyée. De nombreuses personnes ont ainsi dû mourir, qui avaient peut-être été forcées de faire leur service militaire, et qui n'étaient pas personnellement responsables. Dans cette mesure, la mort des ennemis ne constitue pas non plus une raison de reconnaissance, mais le fait que Pharaon et son armée puissante n'aient pas réussi à contrecarrer la volonté de Dieu.

Le passage en Exode 15 : 1-19 commémore la sortie d'Égypte sous forme de psaume chanté par Moïse et le peuple. Après le chant de louange commun, Marie prend l'initiative en incitant les femmes à exprimer leur joie et leur reconnaissance pour la formidable délivrance sous forme d'une danse. Le fait que l'on loue Dieu en dansant nous semble peut-être étrange, mais c'était tout à fait courant à l'époque vétérotestamentaire. Pensons seulement à David, qui a dansé autour de l'arche d'alliance (II Samuel 16 : 14).

La reconnaissance et la joie

Nous pouvons prendre le comportement de Marie comme exemple. Lorsque Dieu nous fait sortir d'une situation sans issue, nous devrions faire preuve de reconnaissance et de joie. Nous ne connaissons certes pas tous la coutume de danser devant Dieu, mais il existe de nombreuses formes usuelles chez nous :

Il convient tout d'abord de citer la prière, au cours de laquelle nous parlons avec Dieu et présentons nos bons sentiments et notre adoration. Nous faisons également preuve de reconnaissance lorsque nous obéissons à la volonté de Dieu et que nous faisons des Dix commandements la référence de notre agir. Le fait d'assister notre prochain dans une situation difficile est certainement aussi une bonne réaction au fait que l'on soit reconnaissant pour l'aide divine qui nous a été échue.

La conception humaine et la volonté divine

Bien que Marie, tout comme Aaron, avait fait l'expérience selon laquelle Dieu avait accompli de grandes choses à travers Moïse et l'avait appelé pour conduire le peuple, un ressentiment a vu le jour en eux (Nombres 12 : 1-2). Car Moïse avait épousé une non-israélite, une étrangère, ce pour quoi il était critiqué d'Aaron et de

Marie. Ils ont justifié leur critique en disant qu'eux aussi pouvaient annoncer la volonté de Dieu. Or, Dieu n'avait pas parlé à travers eux, ils faisaient plutôt passer leurs propres conceptions et leurs préjugés comme étant la volonté de Dieu.

À notre tour, nous ne devrions pas juger de façon inconsidérée en faisant valoir la volonté de Dieu, simplement parce qu'une façon de faire particulière du prochain ne nous plaît pas ou parce que nous avons des préjugés à l'égard de quelqu'un qui ne correspond pas à notre conception. Marie a regretté ses paroles en reconnaissant qu'elles ne venaient pas de Dieu. Après une période de repentance, elle est retournée dans la communauté des Israélites.

Nous aussi, nous voulons nous souvenir de ce que Dieu a fait à notre égard, pauvres pécheurs. Soyons critiques envers nous-mêmes en nous posant la question de savoir si, comme Marie, nous avons peut-être une attitude suffisante et emplie de préjugés à l'égard de Dieu et du prochain, mais aussi face à l'observation et au jugement de certaines questions vitales et de certains thèmes. À l'instar de Marie, nous voulons alors regretter, nous repentir et retourner dans la communion de laquelle nous nous sommes peut-être intérieurement quelque peu distancés. Alors, la louange et la reconnaissance que nous témoignons à Dieu seront également crédibles.

8 juillet 2020